



Des outils au service
des projets d'école

Des outils au service des projets d'école: le guide de la marche à suivre

Les outils au service des projets d'école en ligne :

L'espace ressources a pour objectif d'informer les enseignants des différents types de projet que la Ville peut accompagner.

A cet effet, il rassemble l'ensemble des propositions des services Ville et structures associées en matière d'éducation artistique et culturelle, de classes de découvertes, d'éducation civique, d'éducation au développement durable, d'éducation physique et sportive, d'éducation à la santé... Les outils proposés constituent autant d'appuis aux projets d'école. Ceux-ci ont été construits en partenariat avec les équipes des circonscriptions de l'éducation nationale. Chaque outil est conforme aux programmes nationaux et s'attache à développer la transversalité des apprentissages, telle qu'indiquée au sein du socle commun des compétences.

(Re)Découvrez l'ensemble de ces propositions ainsi que la marche à suivre pour la mise en place d'un projet au sein de votre école, au travers de ce nouvel espace numérique et interactif.

Les ressources sont présentées d'une façon inédite afin que vous puissiez découvrir présentations théoriques et illustrations concrètes des projets que vous pouvez mettre en place avec vos classes. L'accès aux cartes des structures permet de situer rapidement les futurs partenaires de vos projets ou de vous donner de nouvelles idées...

Nouveautés !

1- Livret Numérique et Médias (anciennement EMI)

Découvrez le nouveau projet d'éducation aux médias porté par la Ville de Roubaix en partenariat avec l'Ecole Supérieure de Journalisme de Lille, adapté à votre projet :

Des interventions modulaires de journalistes locaux sont proposées par l'Ecole Supérieure de Journalisme de Lille et réparties selon trois niveaux :

Niveau 1 : sensibiliser

Niveau 2 : pratiquer

Niveau 3 : créer

2-Livret culture

Trois nouvelles structures font leur entrée au sein du livret culture :

Robin Delanssays : artiste plasticien aux ateliers Jouret

Ateliers Remyco : street art

Association Zerm : découverte du monastère des Clarisses

Pourquoi ne pas lier votre projet mené avec la Médiathèque à la participation à l'événement « Les Petits Champions de la lecture » et favoriser la lecture à voix haute ?

3- Livret Développement Durable

Trois nouvelles structures font leur entrée au sein du livret développement durable :

E-graine : offre éducative sur mesure et adaptée aux besoins spécifiques des territoires et des projets

Le chapiteau vert : sensibilisation et ouverture des consciences sur les problématiques du développement durable de manière ludique, participative et adaptée au jeune public.

Compostage, zéro déchet, consommation responsable, seconde vie,.....

Les herbes folles : ateliers créatifs 100% végétal et zéro déchet, l'atelier mobile sensibilise petits et grands au développement durable en apprenant à faire soi-même ses produits et créations, tout en limitant ses déchets, en reconnaissant et en utilisant des matières premières végétales. A bord d'un camion aménagé ou en classe, vivez une incroyable expérience !

4- Livret Santé :

La direction propose, pour renforcer l'impact de ces interventions, de mettre en place une action parentalité pour les écoles intéressées : café/débat sur des thématiques santé telles que l'alimentation ou encore l'hygiène.

5- Livret Sport :

L'intégration de deux nouveaux événements sportifs permettra aux écoles intéressées de développer un projet sur l'olympisme et le paralympisme :

La SOP : Semaine Olympique et Paralympique

Les classes olympiques : L'enseignant formule un projet de classe qui mobilise l'Olympisme et la culture sportive de manière multidisciplinaire afin d'aborder le programme scolaire

6- Livret Evénement :

La JOP : Journée Olympique et Paralympique, proposée par le service des Sports

7- Livret FIPE :

Vous ne pouvez solliciter qu'un seul type de FIPE par année scolaire. Néanmoins, si vous le souhaitez, vous avez la possibilité de déposer, en sus du FIPE aide au projet par l'acquisition de matériel ou FIPE aide au projet par le co-financement de sortie pédagogique, une demande de FIPE aide au projet par le développement des pratiques numériques si celui-ci est destiné à l'achat de logiciels, applicatifs...

8- Livret citoyenneté

Points d'attention :

- Vous souhaitez participer au **Parlement des Enfants**... Vous devez désormais remplir une fiche d'inscription pour instruire de façon prévisionnelle votre demande de transport pour la visite de l'assemblée nationale, si votre proposition de loi est sélectionnée.

- **CME** : en raison des circonstances actuelles : l'année 2 du mandat en cours est reconduite pour une deuxième année. Les écoles qui souhaitent intégrer le dispositif peuvent s'inscrire via le formulaire afférent. Des élections partielles sont susceptibles d'être organisées en cas de non reconduite.

- Les interventions théoriques d'éducation à la **sécurité routière** se déroulent désormais au sein même des écoles.

Et l'espace ressources enseignants s'enrichit d'idées de projets transversaux que vous pouvez mener avec votre classe. Par exemple :

- l'association « Choisis ta planète » (anciennement « Les films au clair de lune ») peut être intégrée à un projet à la fois citoyen, d'éducation au développement durable, à la culture et à un projet d'éducation sensorielle au goût ;

- il est possible de mener un projet qui mêlerait sport (avec les classes olympique) et citoyenneté ;

- vous pouvez mettre en place un projet d'éducation sensorielle au goût avec un aspect développement durable (ex : la cuisine autour du zéro déchet) ;

- votre projet de classe développement durable peut être construit autour de la thématique citoyenneté (ex : le citoyen d'aujourd'hui, un citoyen éco-responsable) ou autour du numérique (ex : recycler astucieusement en s'appuyant sur la création numérique).

1- La composition de l'espace ressource enseignants

L'espace est composé des différentes propositions des services de la ville et structures associées regroupées par thématiques :

- Culture
- Développement durable
- Santé, Education Physique et Sportive, Education sensorielle au goût
- Classes de découvertes
- Citoyenneté
- Numérique et Médias
- ...

Ces livrets présentent les types de projets qu'il est possible de mettre en place

- le public ciblé
- les modalités d'intervention
- la procédure d'inscription et de validation des projets
- les référents

Sont également mis en ligne:

- les appels à projet thématique permettant votre inscription
- le tableau récapitulatif de l'ensemble des projets et interventions souhaités pour votre école
- le guide de la marche à suivre précisant les nouveautés et les modalités d'inscription
- les fiches bilans concernant les projets subventionnés à retourner en fin d'année scolaire

Vous retrouverez également des exemples de projets qui ont été menés au cours des années scolaires précédentes au sein des écoles de la ville, notamment via les illustrations de l'espace-ressources.

2- Les propositions au service du projet d'école et du parcours de l'élève

Depuis 2015, l'école doit veiller à ce que chaque élève explore les grands domaines artistiques et culturels, comprenne les enjeux liés à sa santé et développe un esprit citoyen. Cette volonté est inscrite dans les parcours éducatifs de l'élève, dont la mise en œuvre est programmée par l'équipe pédagogique de l'école.

Votre démarche de dépôt de projet dans l'Espace Ressources Enseignants doit s'inscrire dans la logique de ces parcours.

L'offre de la Ville de Roubaix permet le déploiement de ces parcours sous 3 formes : la prise en charge d'interventions en appui au travail de l'enseignant, l'apport de ressources pour un projet mené par l'enseignant seul dans sa classe (voir le livret spécifique : Ressources) ou la proposition de participation à des événements éducatifs (voir le livret : Evénements)

Extraits d'Eduscol, les parcours éducatifs :

*« **Le parcours d'éducation artistique et culturelle** a pour ambition de favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle. Il repose sur les trois champs indissociables de l'éducation artistique et culturelle qui en constituent les trois piliers : des rencontres, des pratiques, des connaissances.*

***Le parcours citoyen** vise à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement. Il s'adresse à des citoyens en devenir qui prennent progressivement conscience de leurs droits, de leurs devoirs et de leurs responsabilités.*

***Le parcours éducatif de santé** regroupe les dispositifs qui concernent à la fois la protection de la santé des élèves, les activités éducatives liées à la prévention des conduites à risques et les activités pédagogiques mises en place dans les enseignements en référence au socle commun et aux programmes scolaires.*

3- La marche à suivre

- La rédaction des projets :

Les projets déposés doivent non seulement respecter les critères d'attribution fixés par les différentes thématiques mais également entrer en cohérence avec les axes du projet d'école.

Au cours des différentes commissions d'instruction de vos projets, une attention particulière sera portée :

- à la conformité des projets déposés avec le **projet d'école**
- au respect du **parcours de l'élève** : il s'agit de veiller à ce que chaque cohorte puisse bénéficier au moins une fois de chaque champ de découverte proposé
- au **nombre de projets déposés** et acceptés par école et par classe

- Les éléments devant figurer dans la rédaction d'un projet :

Les indications ci-dessous doivent vous aider à remplir les différentes fiches projets :

- **La situation de départ :**
 - les constats : *ex : un espace vert non aménagé dans l'école*
 - les souhaits : *ex : construire une sculpture avec l'aide d'un artiste*
- **Les objectifs**
 - « obtenir... » *ex : impliquer les élèves dans l'amélioration de leur environnement, obtenir la réalisation d'une sculpture qui sera installée dans le hall de l'école...*
 - « être capable de... » : Les compétences que l'on souhaite faire acquérir aux enfants.

Les types de tâches possibles

Ex : réaliser une sculpture en plâtre

Le délai possible ou souhaité

Ex : la production artistique sera inaugurée lors de la fête des écoles en juin...

- **Les ressources existantes**
 - Humaines** *ex : assistant de vie scolaire...*
 - Matérielles** *ex : salle d'arts plastiques, jardin*
 - Financières** *ex : coopérative*
- **Les besoins**
 - Humains** *ex : intervenant professionnel*
 - Matériels** *ex : matériel de jardinage*
 - Financiers** : *présentation du budget prévisionnel de l'action*
- **L'évaluation**
 - Critères quantitatifs et qualitatifs*

- L'accompagnement des projets :

A tout moment, une aide dans la construction de votre projet peut être sollicitée ; à cet effet, les contacts des personnes ressources sont rassemblés en dernière page du livret.

- Les modalités d'envoi des projets :

Les appels à projet doivent être impérativement transmis **avant le 15 juillet 2020.**

!/ NOUVEAUTE : cette année, les modalités de dépôt des projets changent. Les projets d'école sont à transmettre par voie dématérialisée, via la procédure suivante :

Les projets doivent être envoyés à l'adresse mail suivante :

projetsecoles@ville-roubaix.fr

1) Le principe :

Chaque projet correspond à un mail :

- envoyer 1 mail pour le tableau récapitulatif des projets et 1 mail pour chaque projet. (Ex : l'école dépose 5 projets : 1 mail avec le tableau récapitulatif et 5 mails avec chacun 1 projet, soit 6 mails au total)

- afin que la demande de projet s'enregistre correctement dans notre espace numérique de travail interne, il faudra indiquer dans chaque objet du mail : le code école, sur 5 caractères (que vous trouverez en pièce jointe), suivi d'un espace, suivi du titre du projet :

ex : 2824Z PROJET LECTURE

Même chose pour le mail avec le tableau récapitulatif : il faudra indiquer votre code école et le mot : RECAP :

ex : 2824Z RECAP

2) Dans le corps du mail : indiquer la description du projet

3) En pièce(s) jointe(s) : mettre le ou les documents faisant référence au projet.

!/ Un mail peut contenir au maximum 5 pièces jointes et doivent être déposées au format PDF.

Il sera obligatoire de joindre également le tableau récapitulatif des projets demandés, à retrouver dans l'onglet «APPEL A PROJET/FORMULAIRES». Support fondamental de l'instruction des projets, celui-ci permet d'avoir une vision globale des projets sollicités.

Ce système a pour but de faciliter les démarches de transmission de vos différentes demandes. Les dépôts isolés de projet par les enseignants sans validation du directeur ne seront pas traités. Ces demandes de projet ne pourront donc pas être instruites.

Rappel : des commissions d'attribution thématiques réunissant les référents thématiques des écoles privées et de la Ville décideront en début d'année scolaire des projets retenus et des moyens financiers et matériels qui leur seront alloués.

– **Délibération et versement des subventions :**

Si votre projet est accepté et fait l'objet d'un versement de subvention, celle-ci sera, après délibération et vote du Conseil Municipal, directement versée au siège de l'OCCE pour les coopératives publiques affiliées. L'OCCE se charge ensuite de verser les sommes identifiées par projet, aux coopératives OCCE affiliées.

Pour les coopératives scolaires non affiliées, les subventions seront versées à l'association de l'école à condition que les pièces nécessaires à la clarification de leur statut juridique et administratif aient été déjà transmises à notre service.

En cas de changement (affiliation ou désaffiliation), un nouveau dossier administratif est à remplir. Il est alors impératif de nous interpeller dès le début de l'année scolaire.

!! Pour les écoles non affiliées à Ecole et Famille, merci d'envoyer les pièces justificatives suivantes afin que la subvention puisse vous être versée, à l'adresse mail suivante : mlegoff@ville-roubaix.fr :

- Statuts de l'association (création et dernière version si des modifications ont été apportées)
- Récépissé de déclaration en Préfecture (création et dernière version si des modifications ont été apportées)
- Journal Officiel (création et dernière version si des modifications ont été apportées)
- Compte rendu de la dernière assemblée générale et de la dernière assemblée générale apportant des modifications aux statuts
- Budget de l'association
- Liste du bureau et du Conseil d'Administration (C.A.)
- Numéro de SIRET
- un RIB ouvert au nom de l'association.

!! Report des projets 2019/2020 non réalisés en raison du contexte :

Si votre école a déposé un projet lors de l'année scolaire 2019/2020 et que celui-ci n'a pas été réalisé (soit en partie, soit totalement), il est possible de déposer une demande de **report de projet**, qui sera étudiée en même temps que vos demandes de projets 2020/2021, lors de la commission dédiée. Une proposition d'organisation de ce report doit être proposée en fonction du projet et de l'organisation de l'école.

Exemples : un enseignant a déposé un projet danse, en 2019/2020, avec sa classe de CM1 :

- Ce même enseignant peut redéposer le même projet pour les CM1 de l'année 2020/2021 ;
- L'enseignant des CM2 de l'année 2020/2021, peut, s'il le souhaite, reprendre ce projet ;
- Le directeur peut proposer ce projet à un enseignant qui serait intéressé par un projet danse, etc...

Pour ce faire, vous pouvez remplir la fiche afférente à retrouver dans l'onglet « APPEL A PROJET/FORMULAIRES ».

Pour tout renseignement complémentaire,

vous pouvez joindre :

Anne-Sophie Belgaid
Responsable du service
réussite éducative
03.59.57.31.75
abelgaid@ville-roubaix.fr

Marion Le Goff
Chargée de mission
projets écoles maternelles et élémentaires
service réussite éducative
03.59.57.31.70
mlegoff@ville-roubaix.fr

4- Les demandes de transport intra-muros et communes avoisinentes (sous réserve de l'évolution de la situation actuelle)

Afin de simplifier la gestion et de vous permettre d'avoir les éléments d'information en temps réel, la réservation des transports se réalise directement via le logiciel extranet école grâce à l'onglet afférent.

Même identifiant, même mot de passe, ce système vous permet de déposer vos demandes de transports, d'avoir un retour sur leur prise en charge par la Ville et de communiquer directement les horaires de réservation des bus auprès du transporteur.

Rappel :

Les demandes de transport peuvent concerner des déplacements au sein de la ville de Roubaix ou dans des communes limitrophes. La priorité sera donnée, dans la mesure du possible, au déplacement en transport en commun. Le transport en car grand tourisme est possible pour les classes maternelles et les sites de visite éloignés. Ce choix technique revient, en dernier ressort, au service réussite éducative.

!/ Au regard de la situation actuelle, il est préférable de favoriser les sorties et projets à proximité, afin de limiter les déplacements en transports en commun.

Les critères d'attribution sont les suivants:

- l'éloignement géographique de l'école par rapport aux lieux de visite: le déplacement sera financé à condition que le site visité soit à une distance d'au moins 1km200 de l'école. Ce critère géographique pourra être assoupli pour les classes maternelles.
- la validation du projet au titre duquel la demande de transport est sollicitée,
- l'intérêt pédagogique du projet de sortie présenté,
- le nombre de sorties déjà validées (projets, FIPE sortie pédagogique...)

Deux types de demandes de transport existent aujourd'hui :

- **Les transports en lien avec un projet culture et / ou développement durable :**

Ils correspondent aux demandes de transport nécessaires au montage d'un projet déposé auprès du service culture et/ou développement durable via les appels à projets afférents présents sur l'espace ressources enseignants de la Ville.

Ces demandes de transports sont à insérer **deux fois :**

- dans l'appel à projet thématique (**culture/développement durable**)
- dans la base transports **avant le 15 juillet 2020.**

Ne seront pris en compte uniquement les demandes de transports inscrites dans les appels à projet et dans la base.

Exception :

Concernant les projets « longs » au musée La piscine (déposés directement auprès de Mme Tételain en avril) merci de prendre contact avec Mme Virginie Da Costa concernant les besoins en transports dès validation de votre projet (ils seront reportés automatiquement pour vous dans le logiciel extranet).

- **Les transports intra / extra muros = sorties ponctuelles :**

Ex : rapprochement des équipements municipaux, parcs, musées...

Ils peuvent correspondre notamment à une sortie culturelle ou environnementale mais n'ayant pas lieu dans le cadre d'un projet déposé auprès des services Ville concernés.

Ces demandes sont à insérer **une seule fois : lors de la session de septembre, avant le 30 septembre 2020.**

Informations générales :

La saisie dans l'extranet sera possible uniquement sur ces deux périodes (1^{er} juin au 30 septembre), à défaut, les demandes de transports ne pourront pas être instruites.

Les transports débuteront au plus tôt à la rentrée des vacances d'automne.

Suite au passage des projets en commission d'attribution (Ville / Education nationale), le service réussite éducative validera directement sur l'extranet les transports pris en charge, un mail vous avertira de cette actualisation.

- **Sorties par tickets Ilévia :**

Les tickets seront directement envoyés dans votre école, avec le récapitulatif des sorties validées.

- **Sortie par bus grand tourisme (Deltour) :**

- Le transporteur aura directement accès aux demandes validées par la Ville via l'extranet, il vous suffira de compléter la date et les horaires une fois connus pour assurer la réservation. Cette réservation sera effective uniquement lorsque seront indiqués la date et les horaires de prise en charge.

- Pour les demandes de bus grand tourisme, il est nécessaire de faire une demande de transports par sortie sollicitée (même intitulé de sortie si dans le cadre d'un même projet).

- La durée du transport court de la prise à l'école jusqu'au retour à l'école.

- Les horaires de prise en charge doivent correspondre à l'heure d'arrivée du bus à l'école ainsi qu'à l'heure souhaitée de reprise sur site.
- Pour les demandes de bus grand tourisme intervenant sur la période novembre / décembre, nous vous conseillons d'inscrire les dates de sortie dès la demande de prise en charge.
- Pour les sorties dont les dates ne sont pas encore connues, il conviendra d'indiquer la date souhaitée **au minimum 2 semaines avant la date prévue**.

Toutes vos demandes de transports sont consultables en quelques clics !

Pour plus de renseignements :

Service réussite éducative
Virginie Da Costa
 Coordinatrice administrative des projets des écoles
 maternelles et primaires
vdacosta@ville-roubaix.fr
 03.59.57.31.47

5- Les coordonnées des référents thématiques ville

Les référents thématiques sont des personnes ressources qui peuvent vous accompagner dans l'écriture de votre projet.

CULTURE				
Structure	Contact	Fonction	Téléphone	Courriel
Ville de Roubaix Direction de la Culture	Gilles Guey Céline Coisne- Brillet	Service Culture	03.59.57.32.02 03.59.57.32.24	gguey@ville-roubaix.fr ccoisnebrillet@ville-roubaix.fr
ENVIRONNEMENT				
Structure	Contact	Fonction	Téléphone	Courriel
Ville de Roubaix Service développement durable	Sandrine Varlet	Coordinatrice Naturaroubaix	03.20.66.47.72	svarlet@ville-roubaix.fr
PROJET CITOYEN D'INITIATIVE PERSONNELLE				
Structure	Contact	Fonction	Téléphone	Courriel
Ville de Roubaix Service réussite éducative	Marion Le Goff	Chargée de mission projets écoles maternelles et élémentaires	03.59.57.31.70	mlegoff@ville-roubaix.fr

	Virginie Da Costa	Coordinatrice administrative	03.59.57.31.47	vdacosta@ville-roubaix.fr
CLASSES DE DECOUVERTES				
Structure	Contact	Fonction	Téléphone	Courriel
Ville de Roubaix Service réussite éducative	Marion Le Goff	Chargée de mission projets écoles maternelles et élémentaires	03.59.57.31.70	mlegoff@ville-roubaix.fr
	Virginie Da Costa	Coordinatrice administrative	03.59.57.31.47	vdacosta@ville-roubaix.fr
EDUCATION AUX MEDIAS ET A L'INFORMATION				
Structure	Contact	Fonction	Téléphone	Courriel
Ville de Roubaix Service réussite éducative	Anne-Sophie Belgaïd	Responsable service réussite éducative (projet éducation aux médias)	03.59.57.31.75	abelgaid@ville-roubaix.fr
ACTIONS SECURITE ROUTIERE				
Structure	Contact	Fonction	Téléphone	Courriel
Ville de Roubaix Service prévention	Ahmed Melikèche	Intervenant éducation à la sécurité routière	03.28.09.95.31	amelikeche@ville-roubaix.fr
DEVOIR DE MEMOIRE ET CITOYENNETE				
Structure	Contact	Fonction	Téléphone	Courriel
Ville de Roubaix Service protocole	Hélène Clain	Chargée de dossiers cérémonies protocolaires	03.20.66.46.44	hclain@ville-roubaix.fr
SPORT				
Structure	Contact	Fonction	Téléphone	Courriel
Ville de Roubaix Direction des sports	Paul Collot	Responsable animations sportives éducatives	03.20.66.48.83	pcollot@ville-roubaix.fr
SANTE				
Structure	Contact	Fonction	Téléphone	Courriel

CCAS Service santé	Virginie Bourgois	Responsable pôle éducat ion santé	03.20.81.57.36	vbourgois@ccas-roubaix.fr
	Paule De Carvalho	Secrétaire	03.20.81.57.41	pdecarva@ccas-roubaix.fr
EXPOSITION MOI JEUNE CITOYEN				
Structure	Contact	Fonct ion	Téléphone	Courriel
Ville de Roubaix Direct ion jeunesse	Fabien Lefebvre	Direct ion jeunesse	03.20.66.49.79	flfebvre@ville-roubaix.fr
CLASSES DE GOUT				
Structure	Contact	Fonct ion	Téléphone	Courriel
Ville de Roubaix Service réussite éducat ive Centre Permanent du Goût	Gwenaëlle Walbecq	Diétét icienne	03.20.66.93.42	centrepermanentdugout@ville-roubaix.fr
	Christine Cléda	Enseignante retraitée		

6- Les coordonnées des référents Education Nationale

REFERENTS EDUCATION NATIONALE				
Structure	Contact	Fonct ion	Téléphone	Courriel
Circonscription Roubaix Centre	Guillaume Vernier	Conseiller Pédagogique	03.20.20.73.80	guillaume.vernier@ac-lille.fr
	Christelle Guillemard	Conseillère Pédagogique	03.20.20.73.80	christelle.guillemard@ac-lille.fr
	Franck Vannier	CTICE	03.20.20.73.80	franck.vannier@ac-lille.fr
Circonscription Roubaix Ouest	Magali Clairbaux	Conseillère Pédagogique	03.20.75.70.60	magali.clairbaux@ac-lille.fr
	Simon Testa	Conseiller Pédagogique	03.20.75.70.60	simon.testa@ac-lille.fr
	Bruno Hemonnet	CTICE	03.20.75.70.60	bruno.hemonnet@ac-lille.fr
Circonscription Roubaix Est	Hélène Morand	Conseillère Pédagogique	03.20.75.69.95	helene.morand@ac-lille.fr

	Jean Paul Tolscik	Conseillère Pédagogique	03.20.75.69.95	Jean-Paul.Tolscik@ac-lille.fr
	Mehdi Roger	CTICE	03.20.75.69.95	mehdi.roger@ac-lille.fr
Bassin d'éducation Roubaix Tourcoing	Caroline Bem	Conseillère Pédagogique Education Musicale	03.20.75.69.95	caroline.bem@ac-lille.fr
Bassin d'éducation Roubaix Tourcoing	Marie-France Matteredne	Conseillère Pédagogique Arts Visuels	03.20.82.15.95	m-france.matteredne@ac-lille.fr

Coordonnées circonscriptions :

Circonscription Roubaix Centre

133 rue Brossolette, 59 100 Roubaix
 Tel : 03 20 20 73 80 / Fax : 03 20 20 73 88
 Mail : ce.0592800y@ac-lille.fr

Circonscription Roubaix Est

125 rue Brossolette, 59 100 Roubaix,
 Tel : 03 20 75 69 95 Fax : 03 20 81 07 54
 Mail : ce.0592790m@ac-lille.fr

Circonscription Roubaix Ouest,

125 rue Brossolette, 59 100 Roubaix,
 Tel 03 20 75 70 60 Fax : 03 20 02 01 97
 Mail : ce.0596787g@ac-lille.fr

Coordonnées Service Réussite Educative :

Service réussite éducative

10 rue de l'hôtel de Ville, 59100 Roubaix
 Fax : 03 59 57 31 80

Responsable de service : Anne-Sophie Belgaid

Tel : 03 59 57 31 75
 Mail : abelgaid@ville-roubaix.fr

Chargée de mission écoles maternelles et élémentaires : Marion Le Goff

Tel : 03.59.57.31.70
 Mail : mlegoff@ville-roubaix.fr

Coordinatrice administrative : Virginie Da Costa

Tel : 03 59 57 31 47
 Mail : vdacosta@ville-roubaix.fr